# FSTAI en bref

Le Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires du Tourisme dont l'objectif est d'attirer des évènements d'affaires internationaux au



Le développement de plans d'affaires,

la préparation de candidatures et les

activités de prospection





La mise en place des incitatifs visant à attirer des évènements d'affaires internationaux au Québec

### Pour qui?

Volet 1

et 2

Le FSTAI est dédié aux entités actives dans l'attraction d'évènements et à celles impliquées dans la venue d'un évènement d'affaires d'envergure internationale au Québec. (2)

#### Qu'est-ce qu'un évènement d'envergure internationale ?



Un évènement comptant entre 50 et 125 personnes participantes, dont au moins 40 % proviennent de l'extérieur du Canada



Un évènement comptant plus de 125 personnes participantes, dont au moins 50 proviennent de l'extérieur du Canada



Ne doit pas avoir été confirmé au moment de la demande ni être un événement récurrent au Québec.

## Quels sont les deux types de demandes reconnues?



#### Demande de type A

Demande portée par une ou des personnes spécialisées en recherche et associées à des institutions de recherche et d'enseignement



#### Demande de type B

Tout autre type de demande

### Quelles sont les caractéristiques de l'aide?



### Demande de type A

- Aucune mise de fonds minimale n'est requise
- Le cumul maximal d'aides gouvernementales sur les coûts totaux est de 100 %
- Le taux maximal d'aide du FSTAI sur les coûts admissibles est de 100 %

### Demande de type B

- Une mise de fonds minimale de 20 % est nécessaire
- Le cumul maximal d'aides gouvernementales sur les coûts totaux est de 80 %
- Le taux maximal d'aide du FSTAI sur les coûts admissibles est de 50 %

#### Pour les demandes de types A et B : La taille minimale d'un projet en matière de coûts admissibles est de 5 000 \$

- L'aide maximale octroyée par projet est de 50 000 \$



- 100 \$ par personne participante anticipée à l'évènement
- $\textbf{Une augmentation de } 20\,\%\,si\,les\,personnes\,participantes\,proviennent\,de\,l'extérieur$ du Canada dans une proportion de 50 % et plus.
- Une augmentation de 20 % si l'évènement est lié à un domaine d'excellence québécois ou à une des cinq filières à haut potentiel identifiées par le ministère du Tourisme
- Une augmentation de 20 % si l'évènement se déroule à l'extérieur de Québec et de Montréal
- Une allocation maximale de 25 000 \$ pour le transport régional des personnes participantes vers la destination Un soutien financier maximal de 200 000 \$

# Comment déposer une demande?

Rien de plus facile. Il suffit de remplir et de retourner le formulaire de demande.



Formulaire de demande  $|\downarrow\rangle$ 

### Quand déposer une demande ? Les demandes peuvent être déposées en continu à Tourisme Laval dans le cadre d'appels de projets.

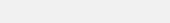
Accédez maintenant à la version détaillée du Guide de l'entité demanderesse et au formulaire de demande.

### **Besoin d'information?**

Communiquez avec Florence Mariage

Gestionnaire – Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international 438 508-0830

fstai@tourismelaval.com



<sup>(1)</sup> Les activités pour attirer plus de participantes et participants internationaux ne sont pas admissibles. (2) Les entreprises fournisseurs comme les lieux d'hébergement, les centres de congrès et les agences évènementielles, etc. ne sont pas admissibles.



